

La présidence ébranlée par la corruption

UKRAINE Le bras droit de Zelensky a remis hier sa démission après la perquisition de son logement dans une affaire de corruption.

Andriï Iermak, chef de cabinet et bras droit du président ukrainien Volodymyr Zelensky, a démissionné hier. Une décision prise après la perquisition de son logement par l'agence anticorruption. Cette démission, qui risque de déstabiliser la présidence, arrive à un moment très difficile pour l'Ukraine, alors que ses soldats sont à la peine sur le front et qu'elle négocie avec les Etats-Unis sur un plan visant à mettre fin à quatre ans de guerre avec la Russie.

Agé de 54 ans, Andriï Iermak était justement à la tête de la délégation ukrainienne pour ces pourparlers et l'un des membres les plus importants de l'équipe du président Zelensky. Sa démission intervient deux semaines après la révélation d'un scandale de corruption d'ampleur dans le secteur énergétique, déjà mis à mal par les bombardements russes.

Dans son message quotidien à la population diffusé sur les réseaux sociaux, le président a appelé les Ukrainiens à «ne pas perdre (leur) unité», alors que de nombreuses voix s'interrogeaient depuis quatre ans sur l'influence croissante d'Andriï Iermak sur le président, qualifiée par certains d'«hypnotique».

Dans la matinée, l'agence anticorruption ukrainienne (Nabu) et le parquet spécialisé dans ces affaires avaient mené des perquisitions au domicile d'Andriï Iermak, sans préciser pour quelle raison. Andriï Iermak, nommé à la présidence en 2020, deux ans avant le début de l'invasion russe de l'Ukraine, avait confirmé ces fouilles.

«Ali Baba»

Ces perquisitions sont liées, selon des députés d'opposition, à l'un des pires scandales de corruption de la présidence Zelensky, qui avait mené début novembre à la destitution de deux ministres et à plusieurs arrestations. Le Nabu avait alors mis au jour un «système criminel», orchestré selon les enquêteurs par un proche du président, qui a permis de détourner environ 86 millions d'euros dans le secteur énergétique.

Acculé par ces révélations, Volodymyr Zelensky avait introduit des sanctions



Andriï Iermak (à gauche) était à Genève à la tête de la délégation ukrainienne pour discuter du plan de paix étatsunien avec le secrétaire d'Etat Marco Rubio. KEYSTONE/MARTIAL TREZZINI

contre l'organisateur présumé, Timour Minditch, son ancien associé d'affaires et considéré comme son ami proche.

Selon un député d'opposition, Andriï Iermak serait indirectement mentionné sur des enregistrements de conversations entre les suspects comme ordonnant des pressions sur les structures anticorruption. Il y figurerait sous le pseudonyme d'«Ali Baba», qui reprend les premières lettres de son prénom et son patronyme, Andriï Borysovytch.

Ancien producteur de cinéma et juriste spécialisé en propriété intellectuelle, Andriï Iermak avait travaillé avec le président Zelensky à l'époque où ce dernier était un comédien très populaire. Il était considéré comme le deuxième homme le plus influent du pays, après Volodymyr Zelensky. Depuis le début de l'invasion russe il y a bientôt quatre ans, il a mené plusieurs sessions de négociations avec les Américains à Washington, ou encore le week-end dernier à Genève.

Zelensky sous «hypnose»

L'influence d'Andriï Iermak sur Volodymyr Zelensky est un sujet très discuté en Ukraine depuis le début de la guerre et

qui suscite des interrogations jusqu'au sein de l'équipe présidentielle. Les voix critiques accusent le chef de cabinet de concentrer trop de pouvoir, prenant de facto la direction de la politique étrangère du pays et contrôlant l'accès au président. Son influence sur Volodymyr Zelensky, «c'est comme de l'hypnose», estimait sarcastiquement en novembre une source haut placée au sein du parti présidentiel.

Andriï Iermak a «écarté le ministère des Affaires étrangères» des négociations avec Washington, selon cette source. «Iermak ne permet à personne d'approcher Zelensky, sauf les gens loyaux» et cherche à «influencer presque toutes les décisions de la présidence», a renchéri un ancien haut responsable ayant travaillé avec le chef de l'Etat.

Parfois surnommé «vice-président», Andriï Iermak accompagne Volodymyr Zelensky à quasiment tous les événements officiels. Selon des médias, les lits des deux hommes se trouvent même côte à côte dans le bunker souterrain de la présidence, ce qui a suscité de nombreuses blagues sur les réseaux sociaux. Ils passent aussi du temps libre ensemble pour faire du sport ou regarder des films. **ATS/AFP**

Améliorations nécessaires à tous les échelons

ASILE Le système de l'asile doit être amélioré, par exemple en matière d'accélération des procédures.

La Confédération, les cantons, les villes et les communes se sont fixé le but de prendre des mesures concrètes en adoptant un mandat politique pour améliorer le système d'asile. Ces acteurs ont validé la stratégie en matière d'asile 2027.

Demandes accélérées

Les trois échelons de l'Etat reconnaissent les effets positifs des procédures d'asile accélérées, introduites en 2019. Mais le système arrive à ses limites, particulièrement dans les moments de grande pression. Il faut donc mettre en place le personnel suffisant afin de réduire rapidement le nombre de dossiers en suspens.

Beaucoup de demandeurs d'asile attendent une décision du Secrétariat d'Etat aux migrations ou leur recours est pendu devant le Tribunal administratif fédéral.

Les procédures sont trop lentes et cela se répercute sur les cantons et les communes, a noté Jörg Kundig, de l'Association des communes suisses. Cela entraîne des coûts et retarde l'intégration, a complété Beat Jans.

Fluctuations

Le système de l'asile doit aussi être plus résilient face aux crises, afin de mieux absorber les fluctuations. Le nombre de demandes d'asile ordinaires était de 40 000 en 2015 et de 11 000 cinq ans plus tard, a illustré le Valaisan Mathias Reynard, président de la Conférence

des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales. Les chiffres se sont ensuite stabilisés ces dernières années à un haut niveau, avec 30 000 demandes en 2023 et 28 000 en 2024.

Concrètement, il convient d'agir en matière d'hébergement et de ressources en personnel, pour pouvoir réagir plus rapidement en cas de hausse rapide du nombre de demandes d'asile. Il s'agit d'une «tâche exigeante» pour les cantons, a indiqué Mathias Reynard. La Confédération doit aussi faire sa part. Elle n'a pas encore atteint l'objectif fixé en 2019 de créer 5000 places permanentes dans des centres fédéraux d'asile. La difficulté est de trouver des endroits pour ces centres.

Sécurité et intégration

Des adaptations législatives sont aussi à faire en matière de sécurité, afin de mieux lutter contre la migration irrégulière et la criminalité. Les personnes qui viennent en Suisse doivent respecter les règles du pays, sinon elles doivent rapidement quitter le territoire, a estimé le conseiller d'Etat bernois Philippe Müller, de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police.

Un accent doit être mis sur l'exécution des renvois. Il faut aussi développer la task force instituée pour traiter les cas d'étrangers multirécidivistes. La Confédération prévoit d'intensifier sa coopération avec des pays de transit et de provenance.

En matière d'intégration, des améliorations sont encore possibles, notamment en ce qui concerne les femmes et les jeunes adultes. Ces deux groupes doivent être intégrés de manière durable sur le marché du travail et dans la société. **ATS**

EN BREF

AIDE INTERNATIONALE

Treize enfants Gazaouis sont arrivés en Suisse

Vendredi, treize nouveaux enfants blessés de Gaza, ainsi que 51 membres de leurs familles, ont atterri à Genève et à Zurich, en provenance d'Amman, en Jordanie. Ils seront répartis dans des hôpitaux des cantons de Bâle-Ville, Fribourg, Genève, Grisons, Jura, Tessin, Vaud et Valais. Ils ont besoin de soins spécifiques, qu'ils ne pouvaient recevoir à Gaza. **ATS**

ECHANGE LINGUISTIQUE

«Les échanges ne sont pas un luxe»

Plus de 4600 jeunes ont participé à la 3e édition de la Semaine nationale de l'échange en Suisse. Une quarantaine d'événements ont eu lieu dans les différentes régions linguistiques du pays pour valoriser les échanges comme des ponts entre les cultures. La participation est en hausse de près d'un tiers par rapport à l'an dernier.

«Les échanges ne sont pas un luxe, mais un investissement dans l'avenir», a déclaré hier le conseiller fédéral Guy Parmelin, ministre de l'économie, de la formation et de la recherche, lors d'une cérémonie. La prochaine édition se tiendra du 16 au 20 novembre 2026. **ATS/AFP**

Vers une meilleure surveillance électronique

VIOLENCES DOMESTIQUES

La surveillance active des auteurs de violences portant un bracelet électronique franchit une nouvelle étape, grâce à la mise en place, dès 2026, d'un système intercantonal.

La surveillance électronique des auteurs de violences domestiques sera améliorée en Suisse. L'association Electronic Monitoring (EM) va mettre à la disposition des cantons, à partir du printemps 2026, «un kit de démarrage» pour une meilleure surveillance des personnes portant un bracelet électronique.

Les 22 cantons membres de l'association ont aussi approuvé la mise en place d'une centrale de surveillance commune

pour assurer une surveillance active 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans tout le pays. Seule une centrale de surveillance active en permanence, travaillant sur l'ensemble des cantons et traitant les notifications en temps réel peut garantir une protection fiable des victimes, a souligné hier EM dans un communiqué.

Le «kit de démarrage» contient par exemple des directives et des listes de contrôle, ainsi que

des descriptions de processus pour la surveillance des délinquants portant des bracelets. Selon l'association EM, qui dit se réjouir d'une «nouvelle étape dans l'introduction de la surveillance électronique active des auteurs de violences domestiques», il sera plus facile de passer d'une logique de surveillance passive à une véritable protection des victimes grâce à une solution sûre, moderne et harmonisée entre les cantons.

Intervention rapide

Un projet-pilote mené dans le canton de Zurich a permis de démontrer que la surveillance active peut être utilisée de manière efficace mais qu'elle doit être coordonnée au niveau intercantonal. Un système harmonisé et centralisé est indis-

pensable pour surveiller les zones interdites au-delà des frontières cantonales et permettre une intervention rapide en cas de besoin.

Depuis décembre 2024, la plupart des cantons membres s'appuient déjà sur un dispositif technique commun pour la surveillance passive et active en tant qu'alternative à la détention. Sur cette base, EM a pour mandat de développer technologiquement la surveillance dynamique dans le cadre de procédures civiles ou pénales. L'association EM a été créée pour assurer l'exploitation du système et le développement de la surveillance électronique en Suisse. Elle regroupe à ce jour 22 cantons. A partir du 1er janvier, le Jura en fera également partie. **ATS**